



Caractéristiques

- **Lieu** : Gorges de l'Ardèche.
- **Hauteur** : 170 mètres
- **Matériel** : Rien
- **Posé** : sur la berge opposée.
- **Première** : [Jacky Biondo](#), [Pascal Decombe](#), [Pierre Legat](#) le 2 janvier 1994.



Espace naturel réglementé : Spot interdit

Accès : 0h00!

De Pont Saint Esprit rejoindre la route touristique des gorges. Arrivé à Autridge, prendre la petite route à gauche jusqu'au grand virage et se garer là. Le spot est à 50 mètres. Pour remonter il existe un passage à gué à 50 mètres en amont puis prendre un des sentiers qui remontent à la route.